

Zeitschrift: PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse

Herausgeber: Pro Senectute Suisse

Band: - (2002)

Heft: 3

Artikel: Avons-nous besoin d'un "quatrième pilier"?

Autor: Seifert, Kurt / Repond, Jacques

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-789390>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Avons-nous besoin d'un «quatrième pilier»?

Les milieux économiques suisses en sont convaincus: il faut relever l'âge de la retraite si l'on veut pouvoir verser les rentes de prévoyance-vieillesse. Une étude d'«Avenir Suisse» s'oriente dans cette direction. Que faut-il penser de telles propositions?

Dans une «plate-forme de discussion», la Fédération des entreprises suisses «economiesuisse» a avancé, peu avant les vacances d'été, la proposition d'élever l'âge de la retraite à 68 ans pour les hommes et les femmes, d'ici 2018. Les réactions ne se sont pas fait attendre; il était à prévoir que les syndicats ne réserveraient pas très bon accueil à une telle offensive. Pourtant, l'idée parut inquiéter même les politiciens bourgeois. Un relèvement général de l'âge de la retraite ne serait pas réalisable dans la plupart des cas: telle fut, en substance, leur prise de position.

Cependant, le débat n'est pas clos pour autant. Une étude d'«Avenir Suisse», publiée fin juin, cherche à promouvoir l'idée du travail à temps partiel – même au-delà de 65 ans. Les revenus de ce travail devraient constituer le futur «quatrième pilier» de la prévoyance-vieillesse. «Avenir Suisse» est le «laboratoire d'idées» des plus importantes entreprises multinationales suisses. Ce qu'on y élabore fait tôt ou tard l'objet de débats publics. C'est pourquoi il est important de prendre connaissance de ces réflexions.

La Suisse en tête

L'étude se fonde sur deux hypothèses:

- Etant donné le nombre croissant de personnes âgées et la diminution de la proportion des plus jeunes dans la population totale, le financement de la prévoyance-vieillesse sera toujours plus difficile. Il conviendrait, par conséquent, de créer, en plus des trois piliers traditionnels (AVS – caisse de pen-

sion – prévoyance individuelle), un nouveau pilier qui serait alimenté par les revenus d'une activité professionnelle (à temps partiel pour les personnes âgées).

- La diminution, due au vieillissement démographique, de la proportion des personnes exerçant une activité professionnelle entraînera en Suisse, à moyen terme, une pénurie de main-d'œuvre. C'est pourquoi on ne devrait pas négliger le potentiel des travailleurs et travailleuses plus âgés.

«Avenir Suisse» est convaincu que la tendance des deux dernières décennies à réduire la main-d'œuvre et les coûts en recourant aux retraites anticipées n'a plus d'avenir. Notre pays n'a été touché que récemment par cette évolution tendant à la réduction de l'âge réel (non défini légalement) de la retraite. En ce qui concerne le taux d'occupation des personnes âgées de 55 ans ou plus, la Suisse fait toujours partie du peloton de tête: 72% de tous les hommes et femmes entre 55 et 65 ans (63 ans pour les femmes) sont professionnellement actifs, alors que, chez nos voisins autrichiens par exemple, 30% seulement de cette tranche d'âge exerce encore une activité professionnelle.

Age flexible de la retraite

Une flexibilité de l'âge de la retraite «vers le bas» correspond aux besoins de beaucoup de gens qui ne désirent pas travailler à plein temps jusqu'à la fin de leur carrière professionnelle – ou qui ne le peuvent pas parce qu'ils sont à bout de forces ou atteints dans leur santé. «Avenir Suisse» lance maintenant l'idée de flexibiliser l'âge de la retraite «vers le haut». De fait, nombre de «jeunes seniors» souhaiteraient aussi demeurer actifs (professionnellement). Mais des emplois de ce type devraient-ils se transformer en impératif de survie? La Fondation Pro Senectute mettra tout en œuvre pour qu'on n'en arrive pas là. C'est pourquoi elle continuera à œuvrer, dans l'avenir également, pour le maintien des acquis sociaux.

kas/jr